

LE BOURG D'HEM

Bulletin



d'Infos
Communales

2^{ème} trimestre 2013 N°70

Directeur de la publication
Jean- Louis BATHIER
Mise en page : Mairie du
BOURG D'HEM
Dépôt légal : Décembre 1995
Imprimé par nos soins



Mesdames, Messieurs,

Les grandes vacances approchent et hélas notre météo se montre toujours aussi calamiteuse. Comme le chantèrent les Frères Jacques, groupe célèbre des années cinquante « à la St Médard mon Dieu comme il a plu... » et quand on connaît le proverbe

« quand il pleut à la St Médard, il pleut quarante jours plus tard à moins que la St Barnabé ne lui coupe le Bé ». Vous avouerez qu'il y a de quoi s'inquiéter pour les mois de Juillet et Août.

Comme les années précédentes notre petite plage sera surveillée par 2 maîtres-nageurs. Je croise les doigts pour que le dicton ne soit plus d'actualité et que le soleil arrive le plus rapidement possible.

Plus sérieusement vous trouverez dans ce numéro tous les éléments de budget de notre commune mais aussi, comme je l'avais annoncé dans un numéro précédent celui de la Communauté de Communes du Pays Dunois dont nous faisons partie maintenant.

Comme vous pouvez le constater le budget de la Communauté de Commune du Pays Dunois est parfaitement sain, les dépenses contrôlées et le fonds de roulement bien alimenté.

Vous trouverez également dans les pages intérieures plusieurs propositions d'animations par nos amis hollandais du Château de Villebaston ; ils sont prêts à offrir leurs services aux habitants de notre commune qui souhaiteraient améliorer leur anglais ou bien encore assister à la présentation de chants appartenant à leur folklore.

Bon été à tous.

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p.1
COMPTE ADMINISTRATIF 2012 BUDGET PRIMITIF 2013	p.2
COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2012 BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2013	p.3
COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - BUDGET 2013 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS	p.4
BREVES	p.5
LE CONCILIATEUR DE JUSTICE PRUDENCE SOUS LES LIGNES	p.6
TOUR DU PAYS DUNOIS TOUR INTERNATIONAL FEMININ DU LIMOUSIN	p.7
ANIMATIONS ESTIVALES PROPOSEES PAR L'O.T. DE LA VALLEE DES PEINTRES	p.8
ECHANGES CULTURELS	

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	Excédent :	181 163,59 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	Excédent :	8 119,70 €
RESTES A REALISER DEPENSES :		9 451,36 €
RESTES A REALISER RECETTES :		1 612,00 €
RESULTAT :		181 433,93 €

Le compte Administratif est dressé par le Maire et le compte de Gestion est dressé par le Trésorier.

BUDGET PRIMITIF 2013

Section de Fonctionnement

RECETTES	551 354.00	%	DEPENSES	551 354.00	%
Produits des services	27 950.00	5	Charges à caractère général	157 266.00	29
Impôts et taxes	257 384.00	47	Charges de personnel	126 050.00	23
Dotations et subventions	54 596.00	10	Reversement sur FNGIR	23 688.00	4
Autres produits de gestion courante	30 200.00	5	Autres charges de gestion courante	94 610.00	17
Produits exceptionnels	60.00	0	Charges financières	300.00	0
Excédent antérieur reporté (2012)	181 164.00	33	Charges exceptionnelles	7 000.00	1
			Dotations aux amortissements	15 960.00	3
			Dépenses imprévues	30 000.00	5
			Virement à la section d'investissement	96 480.00	17

Section d'Investissement

RECETTES	444 450.00	%	DEPENSES	444 450.00	%
Dotations, fonds divers	2 535.00	1	Emprunts et dettes assimilées	4 000.00	1
Subventions d'investissement	121 355.00	27	Matériel	1 500.00	0
Emprunts	200 000.00	45	Mur de soutènement	6 450.00	1
Virement de la section de Fonctionnement	96 480.00	22	Eclairage public	1 500.00	0
Opérat° d'ordre transfert entre sections	15 960.00	4	Réhabilitation Ecole	415 000.00	93
Excédent antérieur reporté (2012)	8 120.00	2	Mairie	11 000.00	2
			Restaurant communal	5 000.00	1

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2012

SECTION D'EXPLOITATION : Excédent : 12 860,14 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : Déficit : 15 209,06 €

RESULTAT : - 2 348,92 €

BUDGET ASSAINISSEMENT M 49 2013

Section d'exploitation

RECETTES	33 856.00	%	DEPENSES	33 856.00	%
Redevances assainissement	18 500.00	55	Charges à caractère général	9 689.00	29
Dotations, subventions	8 500.00	25	Atténuation de produits	2 200.00	6
Produits exceptionnels	6 856.00	20	Autres charges de gestion courante	500.00	1
			Charges exceptionnelles	300.00	1
			Charges financières	1 708.00	5
			Dotation aux amortissements	13 313.00	39
			Virement à la section d'investissement	6 146.00	18

Section d'investissement

RECETTES	24 510.00	%	DEPENSES	24 510.00	%
Excédent de fonctionnement capitalisé	5 051.00	21	Subventions d'investissement	6 856.00	28
Virement de la section de fonctionnement	6 146.00	25	Emprunts et dettes assimilées	10 500.00	43
Amortissement des immobilisations	13 313.00	54	Déficit antérieur reporté	7 154.00	29

 *Les documents concernant les budgets peuvent être consultés en Mairie.*



COMPTE ADMINISTRATIF 2012
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	Excédent :	1 056 467,91 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	Déficit :	394 330,12 €
RESULTAT :		662 137,79 €

BUDGET PRIMITIF 2013
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS

Section de Fonctionnement

RECETTES	3 894 150.00	%	DEPENSES	3 894 150.00	%
Atténuation charges	18 000.00	0	Charges à caractère général	278 650.00	7
Produits services	196 700.00	5	Charges de personnel	307 300.00	8
Impôts et taxes	2 310 412.00	59	Atténuation produits	1 973 094.00	51
Dotations et subventions	683 481.00	18	Autres charges de gestion courante	376 391.00	10
Autres produits de gestion courante	14 920.00	0	Charges financières	6 000.00	0
Quote part subvention investissement	8 500.00	0	Charges exceptionnelles	138 000.00	4
Excédent antérieur reporté (2012)	662 137.00	17	Dépenses imprévues	193 000.00	5
			Dotation aux amortissements	80 882.00	2
			Virement à la section d'investissement	540 833.00	14

Section d'Investissement

RECETTES	2 447 323.00	%	DEPENSES	2 447 323.00	%
Dotations, Fonds divers et réserves	417 039.00	17	Emprunts et dettes assimilées	24 000.00	1
Aménagement Espace Monet Rollinat	58 452.00	2	Immobilisations incorporelles	29 722.00	1
Aménagement Hôtel Lépinat Crozant	1 094 054.00	45	Immobilisations corporelles	135 000.00	6
Sentiers d'interprétation	198 162.00	8	Sentiers de randonnée	30 000.00	1
Aménagement salle de judo	57 900.00	2	Aménagement Espace Monet Rollinat	144 150.00	6
Amortissements	80 882.00	3	Aménagement Hôtel Lépinat Crozant	1 472 601.00	60
Virement de la section de fonctionnement	540 834.00	22	Sentiers d'interprétation (passerelle)	207 262.00	8
			Aménagement salle de judo	166 758.00	7
			Dépenses imprévues	159 526.00	7
			Amortissements	8 500.00	0
			Déficit investissement reporté	69 804.00	3

BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE

Compte administratif : équilibre à hauteur de 135 667,48 €
Budget Primitif 2013 : dépenses et recettes : 147 685,00 €

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE

Compte administratif :

- *Fonctionnement* : dépenses et recettes équilibrées à 100 636,59
- *Investissement* : dépenses : 177 407,00 € Recettes : 76 771,15 €
(soit un déficit de 100 636,15 € couvert par une subvention du budget principal)

Budget Primitif 2013 :

- *Fonctionnement* : dépenses et recettes : 1 549 906,00 €
- *Investissement* : dépenses et recettes : 1 188 540,00 €

BREVES

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

Un concert particulièrement réussi.

Dimanche 9 juin c'est dans une église pleine à craquer que l'ensemble vocal et instrumental de Guéret a réjoui tous les spectateurs présents lors de son concert intitulé « Chansons à rire et à pleurer ».

En première partie nous avons eu le plaisir d'apprécier Vincent PECHENART, violoniste et chef de Chœur, accompagné au piano par son épouse Claire pour un petit trajet en Sonates. Le jeu de ces deux artistes a été un réel enchantement pour tous et a été salué par un tonnerre d'applaudissements.

La 2^{ème} partie du spectacle était plus particulièrement consacrée au chant chorale proprement dit avec un programme très éclectique conjuguant des compositeurs de la Renaissance, du baroque mais aussi du XX^{ème} siècle. Les 35 choristes ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ont été très heureux de se produire pour la 1^{ère} fois au Bourg d'Hem, non seulement en raison de l'excellente acoustique de notre église et de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé, mais aussi parce qu'ils ont tous été charmés, le mot n'est pas trop fort, par la beauté de notre site.

Merci à tous pour leur belle prestation et peut-être à bientôt pour un autre concert, éventuellement le soir de Noël. Mais ça c'est une autre histoire.



MARIAGE D'HERDT - PEYROCHE

Le 20 avril, j'ai eu le plaisir d'unir Géraldine PEYROCHE et Franck D'HERDT.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent les jeunes mariés.





LE CONCILIATEUR DE JUSTICE



Auxiliaire de justice, le conciliateur de justice intervient dans les litiges avec un particulier, une entreprise ou un artisan.

Il est chargé de faciliter le règlement des différends relatifs à certains litiges civils entre propriétaires et locataires, entre voisins, entre clients et prestataires de service, afin d'obtenir un **accord amiable** entre les parties et d'éviter ainsi un procès.

Il est tenu à l'obligation de réserve et de secret : les constatations et les informations qu'il recueille ne peuvent être divulguées.

Le conciliateur de justice peut être saisi directement par les personnes en conflit, ou par le juge d'instance dans le cadre d'une délégation de conciliation.

Il ne peut pas intervenir dans les affaires déjà portées devant les tribunaux ou ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

Il ne peut pas intervenir dans les affaires concernant l'état des personnes ou le droit de la famille ni dans les litiges avec l'administration.

Le recours à un conciliateur est gratuit.

Pour le secteur du Bourg d'Hem, vous pouvez contacter **Annie Rameix-Diblanç** au 06.85.91.23.74 ou au 05.55.89.23.94 et prendre rendez-vous.



PRUDENCE SOUS LES LIGNES



ERDF (Electricité Réseau Distribution France), dans le cadre des journées portes ouvertes, organisées à Guéret du 29 au 31 mars, renouvelle ses conseils de prudence, en particulier aux pêcheurs.

La pratique de la pêche peut vous placer à proximité de lignes électriques : en approchant votre canne à pêche ou votre fil de pêche trop près, vous pouvez provoquer un **arc électrique (ou amorçage)**. Respectez bien les distances de sécurité et les gestes essentiels de prévention qui suivent.

- Evitez de pêcher **près des lignes électriques**. En cas de présence de lignes électriques aux abords du plan d'eau, repérez les, et tenez-vous en à distance pour éviter tout risque d'amorçage (arc électrique), y compris si vous pêchez en bateau.
- Vous devez impérativement **respecter la distance de 5 mètres**, le risque existe à la fois au contact de la ligne électrique mais surtout à **l'approche**.
- **Ne touchez jamais** un objet en contact avec une ligne électrique.
- En passant sous une ligne électrique, tenez votre canne en **position horizontale**.

Pour tout renseignement, demandez conseil à **votre fédération de pêche**.



TOUR DU PAYS DUNOIS



Fidèles lecteurs de la Montagne et (ou) fidèles auditeurs de France Bleue Creuse, vous connaissez déjà le nom du vainqueur du 32ème Tour du Pays Dunois qui, le 10 avril dernier, avec ses 69 engagés, empruntait la D48 (La Calèche, Les Fougères, le Bourg, le Pont) : Mickaël Larpe, déjà vainqueur en 2012.

Je ne peux toutefois m'empêcher de vous citer des extraits du compte-rendu de cette épreuve que MM. Bazot et De Graeve de Dun, ont fait à l'occasion d'un pot que nous avons organisé au Chalet du lac, le 10 juin, pour remercier les « signaleurs » bénévoles de notre commune :

« Cette année la venue du Bourg d'Hem perché dans les nuages, permet l'ajout de nouveaux paysages magnifiques et ainsi d'enrichir le parcours d'une nouvelle difficulté... Cela nous a permis de proposer un parcours sous forme d'une grande boucle de 111,4 km suivie de 2 boucles de 13 km autour de Maison-Feyne, soit une distance de 136,9 km. A la demande du comité départemental de la Creuse, notre épreuve fut le support du championnat des 1^{ères} catégories...

Cette année 2013 nous avons vécu une course animée, l'intégration de la commune du Bourg d'hem dans notre communauté de communes, nous apportant des paysages magnifiques et des difficultés qui furent majeures dans le déroulement de notre épreuve. »

De tels compliments sur notre commune, nous vont « droit au cœur ». !

Janine Jouselin

P.S. : vous l'aviez bien entendu rectifié de vous-même, le dénivelé entre Le Temple et le Pont du Bourg d'Hem est de 101,04 m (dixit google) et non 1,04 m.

TOUR INTERNATIONAL FEMININ DU LIMOUSIN

Une course cycliste peut en cacher une autre...

Le Jeudi 18 juillet prochain, cette course cycliste, que vous connaissez bien, passera au Bourg d'Hem, empruntant les routes départementales 33 – 56 (La Vallade), puis 48 (descente vers le pont du Bourg d'Hem).

Merci à vous tous, signaleurs bénévoles, qui avez accepté une fois de plus, de sécuriser cette course par votre présence aux carrefours traversés de 14h à 16h30 (environ).

N'oubliez pas votre gilet fluo, le panneau que vous remettra Michel Bouchet et votre chapeau. Imaginez un instant que le soleil soit présent !

Si vous voulez rejoindre le « club des signaleurs » appelez Michel Bouchet, notre g.o (tél : 06.07.65.51.67).



ECHANGES CULTURELS

Dans le cadre d'une intégration réussie nos amis Hollandais du château de Villebaston proposent des animations diverses et variées pour les habitants de notre commune qui pourraient ou seraient intéressés.

Bien entendu pour que « ça marche » il faut quand même qu'un certain nombre de participants répondent favorablement.

Voici donc les activités proposées :

- Cours de conversation anglaise avec Suzanne
5 fois une heure le samedi matin dans la salle du Foyer rural en juillet et août
- Après-midi ou soirée musicale, un voyage musical autour du monde animé par le groupe de musiciens des amis de Villebaston « Gita Vinanda » aux dates qu'il conviendra de choisir 24, 25, 26, 27 juillet à l'église du Bourg d'Hem.



A détacher et à retourner à la Mairie pour le 30 juin 2013

M.

Serait intéressé(e) et participerait

Mme

- Au cours de conversation anglaise (1)
à 1 séance, 2 séances, 3 séances, 4 séances, 5 séances (2)
- A l'audition musicale en l'église du Bourg d'Hem aux dates proposées (1) :
24, 25, 26, 27 juillet 2013 (2)

(1) *Rayer les mentions inutiles*

(2) *Entourer la date choisie*